



Ville de Schefferville

ORDONNANCE 2023-10-72

OBJET : Passif environnemental au Lac Squaw

ATTENDU QU'en vertu du premier alinéa de l'article 8 de la *Loi concernant la Ville de Schefferville* (L.R.Q., 1990, c43, a.8), la ministre des Affaires municipales peut nommer une personne pour administrer les affaires de la Ville de Schefferville;

ATTENDU QUE la ministre des Affaires municipales a nommé M. Jean Dionne à titre d'administrateur de la Ville de Schefferville, à compter du 14 décembre 2020;

ATTENDU QU'en vertu de la *Loi concernant la Ville de Schefferville* (L.R.Q., 1990, c43), l'administrateur exerce les pouvoirs du conseil par ordonnance;

ATTENDU QUE la Ville de Schefferville demande depuis 2016 que le terrain, jadis occupé par Air Saguenay et propriété du gouvernement du Québec au Lac Squaw, soit nettoyé;

ATTENDU QUE les travaux demandés par le gouvernement du Québec à l'ancien occupant du site n'ont résulté qu'en très peu de résultats concrets;

ATTENDU les risques environnementaux et humains liés à l'état actuel du site,

EN CONSÉQUENCE, il est résolu que l'administrateur agissant en vertu l'article 8 de la *Loi concernant la Ville de Schefferville* :

Demande à la ministre des Ressources naturelles et des Forêts, madame Maïté Blanchette Vézina de prendre toutes les mesures requises afin d'éliminer les risques environnementaux et humains liés à l'état actuel du site jadis occupé par Air Saguenay au Lac Squaw, et qu'un plan et un échéancier de travail soient préparés et lui soient transmis par la Direction régionale de son ministère.

Autorise le greffier à transmettre une copie de la présente ordonnance au ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, monsieur Benoît Charrette, à la ministre de l'Emploi, responsable de la région administrative de la Côte-Nord et députée de Duplessis, madame Kateri Champagne Jourdain, au Préfet de la MRC de Caniapiscau, monsieur Marin St- Laurent et à la présidente de la Conférence administrative régionale de la Côte-Nord, madame Marilyn Émond.

Adoptée à Québec le 25 octobre 2023

Jean Dionne, administrateur